

to consider when the revised income tax act is finally drawn up.

1. Capital gains

We recognize the need to tax capital gains. However, we would like to point out that certain types of capital gains have different economic values than others. This is recognized by the U.S. government which taxes gains at different rates, depending upon the time it takes to make a gain. While the capital gain in agriculture is long-term in nature, it is unique in that much of the gain on land is the result of technology or farm improvements in addition to inflation. In fact, inflation has actually worked in opposite directions and has frequently held farm land values down. This results from smaller marginal returns to land because costs tend to rise faster than prices.

The taxation committee should consider the effect taxation of capital gains would have on agriculture because of:

- (a) Factors contributing to the gain,
- (b) The effect capital gains have on agriculture as far as resource use and economic growth of the industry is concerned and,
- (c) The tendency has been for operators to own their land and we believe this form of land tenure should continue in the future. It has become apparent that it is impossible to refinance family farms with each generation and most future farms will likely be handed down. The accumulation of taxes on capital gains, in addition to present taxes on estates and income, will have a detrimental affect on many farm operations.

The government's proposal to exempt capital gains on the sale of homes within limits indicates that it is more interested in collecting taxes from those activities which are made for the sole purpose of earning income. Those who invest or speculate in real estate or stocks of public corporations appear to be in the Department of National Revenue's prime area of concern.

The latter types of earnings are not clearly defined in the Income Tax Act. The inclusion of all such gains removes the difficulty in

nous aimerais que le Comité des finances prête attention lors de la rédaction finale de la nouvelle Loi de l'impôt.

1. Les gains de capital

Nous reconnaissions qu'il existe un besoin d'imposer les gains de capital. Nous aimerais toutefois souligner que les divers genres de gains de capital diffèrent entre eux quant à leur valeur économique. Ce fait a été reconnu par le gouvernement américain qui impose les gains de capital à différents taux selon le temps nécessaire pour réaliser un gain. Bien que le gain de capital provenant de l'industrie agricole soit un gain à long terme, il est unique en son genre parce qu'il est dû, en plus de l'inflation, surtout au progrès technique et aux améliorations physiques apportées à la ferme. En fait, l'inflation a jusqu'à présent eu un effet plutôt néfaste sur la valeur des fermes qui en est souvent restée assez basse. Une autre des causes en a été la diminution graduelle du profit marginal car les frais ont monté plus rapidement que les prix.

Le Comité de la fiscalité devrait sérieusement étudier l'effet de l'imposition des gains de capital sur l'industrie agricole, à cause:

- (a) des facteurs qui contribuent à la réalisation d'un gain;
- (b) de l'effet des gains de capital sur l'agriculture en ce qui concerne l'utilisation des ressources et la croissance économique de cette industrie;
- (c) de la tendance selon laquelle les fermiers possèdent la terre qu'ils cultivent, tendance qui, à notre avis, devrait persister dans le futur. Il est évidement devenu impossible de financer de nouveau une ferme à son passage d'une génération à l'autre et il semble que, dans l'avenir, la plupart des fermes devront être vendues. L'impôt sur les gains de capital, en s'ajoutant à l'impôt sur le revenu et sur les biens transmis par décès, tournera certainement au détriment de plusieurs entreprises agricoles.

La proposition du gouvernement suivant laquelle la vente de maisons d'habitation serait exemptée de l'impôt sur les gains de capital, prouve que le gouvernement est surtout intéressé à récolter des impôts des gens qui achètent et revendent des maisons dans le seul but de faire un bénéfice. Les investisseurs, les agents immobiliers et les courtiers en valeurs pour les corporations publiques semblent être la principale source de souci du ministère du Revenu national.

Le genre de revenus qu'ils réalisent n'est pas clairement défini dans la Loi de l'impôt: c'est pourquoi l'inclusion de tous ces gains